



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 28 NOVEMBRE 2022

Présents : MM. Le Nagard (Président) - Duclos

Assistent : MM. Vernet (Comité) - Chéroux (Cda)

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- *N° d'affiliation*
- *Championnat ou coupe*
- *Division et groupe*
- *N° du match*
- *Date du match*

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



APPEL À VOLONTAIRES

Le DVOF et la Commission Futsal recherche des volontaires désirant intégrer la commission afin d'aider à la gestion des Compétitions Seniors (Championnat et Coupe du Val-d'Oise) et des Compétitions Jeunes (U7 à U16).
Les volontaires peuvent faire acte de candidature en remplissant le document disponible sur le site du DVOF :

Documents / Commissions / Candidature dans une Commission du DVOF

MISE À DISPOSITION D'UN GYMNASSE

Le DVOF et la Commission Technique Futsal recherchent des créneaux en salle afin d'accueillir des détectations dans toutes les catégories jeunes de U14 à U18, à partir d'octobre 2022.

Merci de transmettre vos propositions au Département Technique du DVOF.

COURRIERS CLUBS

My Sarcelles Futsal : Mail du 22-11-22

Pris note de la modification du jour pour les rencontres à domicile pour votre équipe 1 en championnat D2 Groupe A :
Gymnase Michel Briand, le lundi à 21H30. Accord de la commission.

Marcouville City Cp : Mail du 24 -11-22

Pris note de votre demande de report de la rencontre du 26-11 contre Les Sportifs de Garges 3 en raison de la programmation de 2 rencontres, 2 jours consécutifs.

Accord de la commission. A commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

My Sarcelles Futsal : Mail du 24-11-22

Pris note de votre demande de report de la rencontre de Comité Futsal contre Les Sportifs de Garges au lundi 05-12.
Gymnase Michel Briand, le lundi à 21H30.

Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

Marcouville City Cp : Mail du 28-11-22

Pris note de votre demande concernant le match à prioriser pour le week-end des 3 & 4 décembre 2022.

La commission maintien le match de championnat D1 contre Arnouville au 03-12-22.

La commission remet la rencontre de coupe Comité Futsal contre AsF Argenteuil au dimanche 22-01-23.

CONFIRMATION DE RÉSULTAT

CRITÉRIUM U15

Match n° 25277008 : Sportifs de Garges 1 / Foot Indoor Loisir du 19-11-2022

Réception de la FMI. Problème de code pour l'équipe de Foot Indoor Loisir.

Lecture de la feuille de match.

Sportifs de Garges 1 : 06 Buts

Foot Indoor Loisir 1 : 05 Buts



COUPE DU COMITÉ FUTSAL

TIRAGE 1/8 FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :
Semaine **48** du **28-11** au **04-12-2022**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	25420429	MONTMAGNY ASFS 2	AFS VAUREAL 2	Lun 28 Novembre à 20H45
2	25420430	SANNOIS FCE 2	ASF ARGENTEUIL 2	Sam 03 Décembre à 18H30
3	25420431	ASF ARGENTEUIL 3	MARCOUVILLE CITY CP 3	Dim 22 Janvier 23 à 15H00
4	25420432	AVICENNE ASC 2	EAUBONNE CSM 2	Lun 28 Novembre à 20H45
5	25420477	SPORTIFS DE GARGES 3	MARCOUVILLE CITY CP 4	Sam 03 Décembre à 17H00
6	25420433	ATTAINVILLE FUTSAL C 2	COMBO FUTSAL 2	Lun 28 Novembre à 21H00
7	25420434	OSNY UNITED 2	MONTMORENCY FUTSAL 2	Sam 03 Décembre à 17H00
8	25420435	MY SARCELLES FUTSAL 2	SPORTIFS DE GARGES 2	Lun 05 Décembre à 21H30

Pour la Coupe du Comité Futsal, l'utilisation de la FMI est obligatoire à partir du 1^{er} tour.

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.



COUPE CVO FUTSAL

TIRAGE DU 1^{ER} TOUR

Les rencontres du premier tour auront lieu :
Semaine 50 du 12-12 au 18-12-2022

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		GADJOSTARR FC 1	MY SARCELLES FUTSAL 1	Sam 17 décembre à 20H00
2		BEZONS FUTSAL CLUB 1	MARCOUVILLE CITY CP 2	Ven 16 décembre 21H00
3		RC ARGENTEUIL 1	DEUIL-ENGHIEN FC 1	Jeu 15 décembre 20H00
4		EAUBONNE CSM 1	SAINT BRICE ASO 1	Sam 17 décembre à 20H45
5		PARMAIN FUTSAL AS 1	PERSANAISE CFJ 1	Lun 12 décembre 20H30
6		SPORTIFS DE GARGES 1	SANNOIS FCE 1	Sam 17 décembre 17H00
7		CERGY-PONTOISE FC 1	GONESSE RC 1	Sam 17 décembre 18H00
8		MONTIGNY LVBD 1	AVICENNE ASC 1	Sam 17 décembre 19H15
9		ARNOUVILLE USC 1	GARGES DJIBSON ASC 2	Sam 17 décembre 13H30
10		COMBO FUTSAL 1	AFS VAUREAL 1	Sam 17 décembre 18H30

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**

Pour la Coupe CVO Futsal, l'utilisation de la FMI est obligatoire à partir du 1^{er} tour.

Les équipes suivantes engagées en coupe nationale sont exemptes et qualifiées pour le tour suivant :

Attainville Futsal C – Goussainville FC – Montmagny ASFS – Montmorency Futsal

Les équipes suivantes engagées en coupe de Paris IDF sont exemptes et qualifiées pour le tour suivant :

Asf Argenteuil - Osny United

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.



MODIFICATION D'HORAIRE

Suite occupation du gymnase par l'équipe de R3 le samedi à 17H, les rencontres ci-dessous sont programmées le samedi à 15H00 pour les équipes 2 et 3 de **Les Sportifs de Garges**.

Match n° 24897301 : Les Sportifs de Garges 2 / Arnouville Usc 1 le 10-12-22 à 15H00

Match n° 25062640 : Les Sportifs de Garges 3 / My Sarcelles Futsal 1 le 28-01-23 à 15H00

Match n° 25063169 : Les Sportifs de Garges 3 / Gonesse Rc 1 le 18-03-23 à 15H00

Match n° 25063148 : Les Sportifs de Garges 3 / Eaubonne Csm 2 le 20-05-23 à 15H00

MATCHS REMIS

SENIOR D1

En raison de l'indisponibilité du gymnase de Montmorency le samedi 03-12-22, la commission remet la rencontre contre Persan Cfj au mercredi 14-12-22.

Match n° 24897273 : Montmorency Futsal 2 / Persan Cfj 1 : **le mercredi 14-12-22 à 21H30**

Match n° 24897279 : Persanaise Cfj 1 / Sannois Fce 1 : **le samedi 21-01-23 à 21H00**

SENIOR D2

Match n° 25062626 : Les Sportifs de Garges 3 / Marcouville City CP 4 : **le samedi 18-02-23 à 15H00**

Match n° 25062634 : Les Sportifs de Garges 3 / Bezons Futsal C 1 : **le samedi 21-01-23 à 15H00**

Match n° 25062652 : Sannois Fce 2 / Osny United 2 : **le samedi 21-01-23 à 18H30**

COUPE COMITÉ FUTSAL

En raison de rencontres de championnat le 3 décembre pour l'équipes de Marcouville City CP 3, la commission remet la rencontre de Coupe Comité Futsal au 22-01-23 à Argenteuil.

Match n° 25420431 : AsF Argenteuil 3 / Marcouville City CP 3 **le dimanche 22-01-23 à 15H00**

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

CRITÉRIUM U13

Match n° 25255520 : Ermont As 1 / Garges Djibson Asc 1 du 26-11-22

2^{ème} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

CRITÉRIUM U13

Match n° 25255516 : Attainville Futsal C 2 / Ermont As 1 du 12-11-22



2^{ème} FORFAIT NON AVISÉ

CRITÉRIUM U11

Match n° 25254991 : Sportifs de Garges 2 / Ermont Ams 1 du 20-11-22

Réception de la FMI. Lecture de la feuille de match. Absence de l'équipe Ermont Ams 1.

Les Sportifs de Garges 2 : 5 Buts

Ermont Ams 1 : 0 But

Ermont Ams : Amende 20€

PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7-U9 et Feuille de Présence U7-U9.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

PLATEAU FUTSAL U9

Suite à la vérification du nombre de licenciés dans chaque catégorie, la commission futsal modifie le nombre d'engagement d'équipes demandé par les clubs :



 **Argenteuil AsF** : 1 équipe U9 (nombre de licences valides insuffisant)

Plateau N°4 - Week-end des 10 et 11 Décembre 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 10 Décembre 2022 (Coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	5	Garges Djibson Asc (1&2) Attainville Futsal (1&2) Les Sportifs de Garges
Dimanche 11 Décembre 2022 (Coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	4	Marcouville City CP (1&2) Persanaise Cfj (1&2)
Dimanche 11 Décembre 2022 (Coup d'envoi à 10h00)			
AsF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	4	Asf Argenteuil Ermont As (1&2) Sannois Fce



PLATEAU FUTSAL U7

Suite à la vérification du nombre de licenciés dans chaque catégorie, la commission futsal modifie le nombre d'engagement d'équipes demandé par les clubs :

-  **Garges Djibson Asc** : 1 équipe U7 (nombre de licences valides insuffisant)
-  **Sannois Fce** : 0 équipe U7 (aucune licence validée)

Journée N°3 - Week-end des 03 et 04 Décembre 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 04 Décembre 2022 (coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	8	AsF Argenteuil (1&2) Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2) Persanaise Cfj

La commission demande aux clubs ci-dessous de confirmer par mail la possibilité de recevoir les plateaux U7 et U9. Merci de spécifier le jour et l'heure du coup d'envoi des plateaux et les dates où vous aurez la possibilité de recevoir afin de programmer les plateaux sur l'application FAL.

- Asf Argenteuil
- Ermont Ams
- Garges Djibson Asc
- Sannois Fce

Prochaine réunion
Lundi 05 décembre à 18H30